

LES ADRETS DE L'ESTEREL
VAR



LES ADRETS

#7 | MAGAZINE



JOYEUSES
FÊTES !



PHARMACIE DU PLANESTEL

Mme ABBOU Laurence
& M. INFANTE Julien

Tél. : 04 94 40 95 40
Fax : 04 94 40 93 56

Le Galoubet - 83600
LES ADRETS DE L'ESTÉREL
phieduplanestel@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Emmanuel ROMAN

Artisan maçon depuis 2002

06 71 21 02 70

Maçonnerie générale
Rénovation
Spécialiste Béton armé
Murs en pierre

14, chemin de la Fontaine
83600 LES ADRETS-DE-L'ESTÉREL



L'ESTIRADÔ
Hôtel & Restaurant




Chemin panoramique
Quartier du Logis de Paris
83600 Les Adrets-de-l'Estérel

04 94 40 90 64
estirado@estirado.com

estirado.com

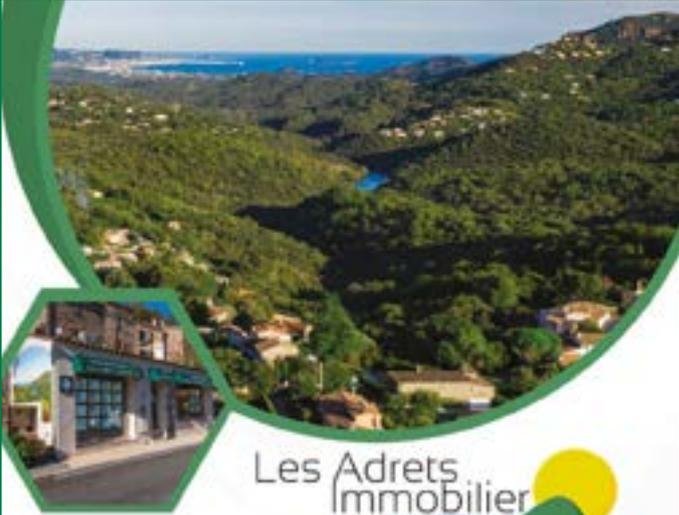


AZUR AUTO

OCCASIONS TOUTES MARQUES
Véhicules récents, révisés et garantis

Stock visible sur rendez-vous sur notre site aux Adrets
et sur internet www.azurauto.fr

06 17 50 53 78 info@azurauto.fr



Les Adrets
Immobilier

adrets-immo.com

42 - Place de la Mairie
Des experts locaux à l'écoute de vos projets

VITRINE LOCALE
Expertise du secteur
Depuis 1971

SHOOTING PRO
Photos - Vidéos
Plans Drone...

PORTAILS IMMOBILIERS
Nationaux et Internationaux
+ 100 Pays
Partenariats Inter-agences

**TELECHARGEZ
NOTRE APPLI !**

04 94 40 91 62
agence@adrets-immo.com



ERGC
Entreprise de Rénovation & Génie Civil



Construction du réservoir de super Planestel • Commune des Adrets de l'Estérel

04 94 54 41 54

www.ergc-btp.com contact@ergc.net
Espace Esterel - 131, impasse des Cistudes - 83600 FREJUS

“ Chères Adréchoises, chers Adréchois,



Jean-Pierre KLINHOLFF
Maire
Les Adrets de l'Estérel

SOMMAIRE

- 01 Éditorial
- 02 Services municipaux
- 03 Urbanisme
- 04 Sécurité
- 05 Jeunesse
- 06 Environnement
- 08 Culture
- 10 Vie associative
- 12 ... Voirie et réseaux divers
- 13 Assainissement
- 14 CCAS
- 15 Événement
- 16 Tourisme et festivités
- 20 État civil

Comment y échapper ? Chaque jour, les médias nous rapportent les soubresauts d'un monde où les excès de puissance font le malheur des victimes.

C'est en pensant à ces souffrances que je mesure combien, vivant aux Adrets-de-l'Estérel dans un environnement protégé, nous échappons à nombre de ces dangers.

Cet environnement, le groupe Suez ne tentera plus de venir l'abîmer. Le projet de décharge sur le site de Fonsante a été refusé définitivement par le Préfet du Var. Je m'en réjouis avec tous ceux d'entre vous qui s'y sont opposés et qui ont fêté cette victoire début décembre à l'initiative de l'Association CLP ESTEREL-ST CASSIEN.

Autre motif de réjouissance, ce sont toutes ces fêtes qui se sont succédées en ce formidable été 2024 ! Entre le 21 juin, fête de la Musique et le 31 août où la country était à l'honneur, les spectacles offerts par l'Office du Tourisme et les repas dansants de notre Comité des Fêtes ont été un véritable succès qui ne demande qu'à se renouveler l'été prochain.

Je garde le souvenir heureux entre autres des instants de convivialité qui ont émergé après les spectacles autour d'un verre, adréchois et touristes partageant de beaux moments d'échange.

Que devient un village sans un lien social fort ? Si je rappelle souvent combien il est essentiel, c'est que nous avons la chance d'habiter dans un environnement où tout y contribue.

L'accroissement important du nombre d'adhésions à nos 27 associations en

témoigne, favorisé par les nouveaux équipements, tels que le football et le padel au sein du complexe sportif de la Source. Désormais, ce sont en effet, pas loin de la moitié des habitants, dont beaucoup d'enfants, qui s'adonnent à des activités sportives, culturelles ou artistiques ou tout simplement se retrouvent autour d'actions solidaires.

Notre Centre Communal d'Action Sociale y participe activement ainsi que le prouve le nombre de participants au bal organisé le 5 novembre à la Salle des Fêtes.

Et que dire du 30 novembre, avec son marché de Noël, ses animations, les illuminations et en apothéose, les voix du Chœur du Sud qui ont émerveillé petits et grands venus en nombre.

Au-delà de la convivialité, les actions entreprises au niveau communal contribuent aussi à améliorer la qualité de vie de tous, parfois par des travaux moins visibles, mais tout aussi importants. L'amélioration des voiries, leur sécurisation, la réfection du réseau d'eau et d'assainissement en font partie.

L'amélioration de la qualité de vie, c'est aussi celle de nos jeunes et de leurs parents, avec l'ouverture d'une nouvelle période d'accueil de loisirs pour les vacances d'automne, et de relations renforcées avec les écoles.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe municipale, de passer de très belles fêtes de fin d'année, en attendant de vous retrouver le 10 janvier prochain pour vous présenter mes vœux.

INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE

M. le Maire, Jean Pierre Klinholff et les membres du conseil municipal sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux à la population.

Vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 dans la salle des fêtes

Inscription conseillée à l'accueil de la mairie,
par téléphone au 04 94 19 36 66 ou par mail : accueil@mairie-adrets-esterel.fr

Directeur de publication : Jean Pierre Klinholff. Comité de rédaction, photos : Isabelle Martel, Régis Kaphan, Juliette Diaferio, Laurence Moulin. Photos : DR, AdobeStock. Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 St-Laurent du Var Cedex - Tél. : 04 92 271 389 Site Web : www.mediapluscom.fr. E-Mail : contact@mediapluscom.fr. Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Mediaplus Communication. Création graphique : Groupe Média Plus. Dépôt légal : 2024

Retrouvez toutes les informations de la commune sur votre site internet :

🌐 www.lesadretsdelesterel.fr
et sur **f** Adrets-de-l'Estérel





DES ARCHIVES COMMUNALES PLUS PERFORMANTES AVEC LE CDG 83

“ Les archives communales sont au cœur de l'organisation et du bon fonctionnement d'une commune et représentent avant toute chose les traces de son histoire.



Formation des agents aux bonnes pratiques des archives communales

La collaboration entre la commune et le Pôle Archives & Numérique du Centre de gestion de la fonction publique (CDG 83) a débuté à la suite d'un état des lieux réalisé en 2018 qui n'a pas pu aboutir sur une mission. En 2021, la proposition est renouvelée par le CDG 83 et validée par M. le Maire. Ce partenariat a pour but d'améliorer la bonne gestion des documents publics. Plus qu'un besoin de consultation et de valorisation des collections, la mairie avait principalement besoin de place et d'ordre dans ses archives. Au titre du contrôle scientifique et technique, les Archives Départementales du Var ont effectué une visite d'inspection en 2009. Le directeur, M. Droguet soulignait dans son rapport : « Une organisation par grands domaines administratifs avec de bonnes conditions de conservation dans un local tout à fait sain et propre ». Il précisait cependant que ce dernier arrivait à saturation et qu'il était nécessaire de réaliser des éliminations

réglementaires et d'envisager l'aménagement d'un nouveau local. Dans un tel contexte les documents sont difficiles, voire impossibles, à retrouver car tout document mal rangé est considéré comme un document perdu.

Bonne gestion des documents publics

Dès février 2022, la mission d'élimination réglementaire est réalisée par les archivistes du CDG 83. L'objectif est d'augmenter l'espace disponible en libérant rapidement de la place. En 17 jours de mission ce sont ainsi 16,31 mètres linéaires, soit 815 kg, d'archives qui ont été proposés à l'élimination et détruits physiquement par la suite. Les archivistes ont ensuite suggéré à la commune des missions de classement par domaines administratifs (Marchés publics, Urbanisme, Affaires générales etc.). En septembre 2023, en contact permanent avec le service Urbanisme et l'adjoint au Maire, M. Richard

Hemain, ils entament le classement des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis de lotissement etc.). Un travail long et minutieux débute avec l'évaluation, le rassemblement et l'organisation de chaque dossier dans un inventaire détaillé. Ces dossiers sont ensuite rangés dans des boîtes d'archives elles-mêmes placées au sein des différents espaces de la mairie. Enfin, une « cote » est attribuée à chacun d'eux, permettant de faire le lien entre son placement dans l'inventaire et sa localisation physique, facilitant ainsi sa consultation par les agents et les élus. Prochaine étape ? La numérisation de ces précieux documents pour encore plus d'accessibilité.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, la commune a organisé des formations à destination des agents afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques et à l'intérêt de disposer d'archives communales bien conservées.



**PHILIPPE MEYS,
NOUVEAU RESPONSABLE
DES SERVICES TECHNIQUES**

Philippe Meys a rejoint la commune le 2 septembre dernier en tant que responsable des services techniques. Il est issu de l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz. En 2006, il intègre l'entreprise Malet filiale TP du groupe Spie Batignolles pour laquelle il travaille comme ingénieur travaux dans les agences de Nice et de Fayence.

En 2011, il rejoint le groupe HDI à Fréjus où il est en charge de chantiers de travaux publics sur le territoire de l'Agglomération Estérel Côte d'Azur et dans le centre Var.

Ses principaux domaines de compétences sont les infrastructures routières, les réseaux, les aménagements urbains et les terrassements.

**SÉCURITÉ AUX ABORDS
DES ÉCOLES**



Depuis le 11 octobre 2024, la commune a mis en place un agent territorial pour sécuriser la traversée des enfants et de leur accompagnateur sur le passage piétons au moment des entrées et sorties d'écoles. Les policiers municipaux en poste à proximité interviendront pour des problèmes de circulation, de stationnement. Ils renforceront la sécurité aux abords des deux écoles. ♦

**REMISE DES MÉDAILLES
DU TRAVAIL DES
AGENTS COMMUNAUX**

M. le Maire a remis les médailles du travail aux agents le 7 juin 2024.

Médaille des 20 ans pour Cérézo Jean-Marc, Mignoni Sophie, Wijckmans Christine, Rékika Monique. 30 ans, pour Mony Patrick, Busi Stéphanie, Wijckmans Philippe et 35 ans pour Graille Sylvie.



**PUBLICATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME (PLU)**

La modification simplifiée n°1 du PLU approuvé le 25/07/2024 a été publiée sur le Géoportail de l'Urbanisme le 11/10/2024 :



ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Pour se mettre en conformité avec la loi Climat et Résilience d'août 2021, qui a notamment modifié le code de l'urbanisme en fixant des objectifs de 0 artificialisation nette en 2050, le nouveau Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) PACA est entré en vigueur en novembre 2024.

Il a ainsi déclenché un travail de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'ECAA qui entrera en vigueur en février 2027 et nécessitera une nouvelle révision de notre PLU d'ici février 2028.

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

Le travail de régularisation foncière des emprises de voiries communales se poursuivent avec 50 nouvelles parcelles en 2024.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES OLD AVEC LA POLICE MUNICIPALE ET LES BÉNÉVOLES DU CCFF

« Cette année, sur initiative de M. le Maire, les agents de Police Municipale en partenariat avec les agents bénévoles du Comité Communal de Feux de Forêt (CCFF) se mobilisent pour effectuer les visites des parcelles soumises aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). La fin d'année sera dédiée à l'information et la sensibilisation, avant d'entamer la phase de contrôle début 2025.

La commune est grande et le nombre de parcelles important, c'est pourquoi chacun de nous doit être acteur de ces actions : ne soyez pas uniquement dans l'attente d'un contrôle ou la crainte d'une répression pour agir car notre objectif commun et unique est bien la lutte contre les feux de forêt.

Que sont les OLD ? Il s'agit pour les propriétaires d'effectuer par l'élagage et le débroussaillage des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Le débroussaillage, ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne visent pas à faire disparaître l'état boisé et n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Au contraire, il doit permettre un développement normal des boisements en place par la réduction des combustibles végétaux de toute nature.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de votre habitation permet de :

- ♦ vous mettre en sécurité, vous et vos biens, face aux risques de feux de forêt et de végétation ;
- ♦ sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- ♦ participer activement, à votre échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation ;
- ♦ protéger votre cadre de vie, la forêt et l'environnement.

En cas de non-respect des OLD, le contrevenant s'expose certes à l'exécution de ses obligations et à ses frais par l'autorité locale, et, en cas de refus après mise en demeure, à une amende pouvant aller jusqu'à 50 € par m² non débroussaillé, **mais il s'expose surtout lui-même et autrui à la sanction du feu à travers des pertes humaines et/ou matérielles.**

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendie
- situés jusqu'à 200 mètres de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

Les arbres et les branches sont élagués de bâtiment
Les arbustes et les branches sont élagués

*Vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, contactez-nous auprès de notre mairie, votre préfecture ou tout professionnel agréé.

AYONS LES BONS RÉFLEXES

Neuf départs de feux sur dix sont d'origine humaine. Le changement climatique provoque une augmentation de la sévérité et du nombre des feux. Il appartient à chacun de se responsabiliser, et de prendre conscience que la réalisation des OLD est avant tout une nécessité.

Estérel Côte d'Azur Agglomération met également à disposition gratuitement le prêt d'une benne pour y déposer vos végétaux, dans la limite des disponibilités, et sur réservation en Mairie (voir page 6). C'est ensemble que nous serons efficaces dans la réalisation des Obligations Légales de Débroussaillage. ♦

Les agents du CCFF (06 09 95 49 77) et le service de Police Municipale (04 94 54 40 26) sont là pour répondre à vos questions.



PRÉVENTION CAMBRIOLAGES

Les vacances de fin d'année sont propices aux cambriolages. La Police Municipale rappelle que près d'une intrusion sur cinq a lieu pendant les fêtes de Noël. Voici quelques conseils simples et efficaces :

- ♦ Assurez-vous que portes et fenêtres soient bien verrouillées, même pour une courte absence.
- ♦ Équipez-vous d'alarmes ou de caméras de vidéosurveillance.
- ♦ Simulez une présence en utilisant par exemple des

minuteurs pour les lumières.

- ♦ Informez vos voisins et vos proches. Ils peuvent vous alerter en cas de mouvements suspects aux alentours de votre domicile.
- ♦ Ne signalez pas vos absences : Évitez de partager vos absences sur les réseaux sociaux.

La Police Municipale reste disponible pour répondre à vos questions. Ensemble, restons vigilants et passons de belles fêtes de fin d'année en toute sécurité !



L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ SUR GRAND ÉCRAN



UNE SEMAINE BIENVENUE POUR LES VACANCES D'AUTOMNE

Quand une idée fait son chemin... 80 enfants ont pu être accueillis pendant la deuxième semaine des vacances d'automne. Des parents d'élèves avaient signalé à l'AIPE leur difficulté à trouver un mode de garde pour leurs enfants pendant ces vacances. Après une étude pour évaluer le nombre de familles concernées, l'AIPE s'est rapprochée de la commission « Jeunesse - éducation ». Un travail a débuté, en collaboration avec les services techniques afin de réorganiser le planning des travaux prévus pendant ce temps de congés et le service finances pour étudier le coût communal de cette semaine supplémentaire. Enfin, il a fallu attendre la nouvelle Délégation de Service Public pour inclure cette nouvelle période dans le cahier des charges du centre de loisirs. Avec cette extension de l'accueil de loisirs, la commune confirme qu'elle est à l'écoute des préoccupations des parents d'élèves solidement représentés par l'AIPE avec qui ses services travaillent en bonne collaboration toute l'année.



L'été 2024 a été riche en aventures et en découvertes pour les enfants accueillis au sein de notre accueil de loisirs. Le thème de cette année était « Les explorateurs du grand écran », un hommage au cinéma qui a transporté les enfants dans des univers fantastiques et captivants. Les maternelles ont fait une immersion dans des classiques du cinéma avec des activités en lien avec des films cultes comme Astérix et Obélix, Le Livre de la Jungle, Charlie et la Chocolaterie... Les élémentaires ont pu créer et se défouler autour des films d'action et de magie : Avengers, Harry Potter, Indiana Jones, Mario Kart... L'une des grandes aventures de l'été a été le séjour à la ferme de Mia, une ferme pédagogique où les enfants ont pu découvrir la vie à la campagne. Ce séjour a permis aux enfants de participer activement à la vie de la ferme en préparant eux-mêmes leurs repas, en aidant à nourrir les animaux et en profitant d'un cadre naturel apaisant.

Le Club Ado s'active

Le club ado a proposé un programme riche pour l'été 2024, sous le thème « Nos Jours Heureux ». En échange de travaux citoyens, comme la construction de jardinières pour

un projet pédagogique d'école, les adolescents ont bénéficié de la gratuité pour des sorties en camping et de nombreuses activités.

Parmi les moments forts : des sorties nautiques au lac de Saint Cassien, une participation au Playa Tour à Hyères, des chasses au trésor, des ateliers de peinture et des activités comme le paddle et l'accrobranche au lac de Sainte-Croix-du-Verdon.

Le club ado reste actif après l'été, avec des activités les mercredis après-midi, vendredis et samedis soirs. Le club continue aussi son projet intergénérationnel avec les résidents de Bellestel, tout en collaborant avec la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour proposer de nouveaux projets. Parmi eux, un projet de décoration de certains murs de la commune avec un professionnel, pour initier les jeunes au dessin urbain et embellir certains espaces des Adrets. Pour 2025, des séjours ou sorties sont en projet pendant les vacances scolaires et toujours en fonction des envies et besoins des jeunes. D'autres projets incluent la formation des futurs animateurs pour les jeunes de 16 ans souhaitant passer leur BAFA, ainsi que l'élection des jeunes au CMJ. ♦



CHANGEMENTS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS



En charge de la collecte des déchets ménagers, assimilés et des encombrants sur l'ensemble du territoire, Estérel Côte d'Azur Agglomération fait évoluer cette gestion pour une meilleure répartition du service en fonction des besoins. Cette optimisation vise à améliorer la qualité du service rendu, à limiter l'impact sur l'environnement et le climat, tout en maîtrisant les coûts.

Nouveaux jours et fréquence de collecte

	ORDURES MÉNAGÈRES		EMBALLAGES	
	INDIVIDUELS	COLLECTIFS	INDIVIDUELS	COLLECTIFS
LUNDI			X	X
MARDI	X	X		
MERCREDI				
JEUDI			X	X
VENDREDI	X	X		
SAMEDI				

Déchets verts : mise à disposition de benne gratuite

Depuis novembre, Estérel Côte d'Azur Agglomération propose la mise à disposition gratuite de bennes à végétaux pour les particuliers. Les inscriptions se font toujours en mairie et la réservation est possible le week-end avec une pose le vendredi (sur un espace public au plus proche de l'habitation) et une récupération le lundi. Un service pratique en période de débroussaillage !

j' Donne mon électroménager.fr
Collecte gratuite et à domicile de votre gros électroménager

SMIDDEV
Estérel Côte d'Azur Agglomération
ecosystem
améliorer votre patrimoine

GRÂCE À LA COLLECTE DU VERRE, LE SMIDDEV REMET UN BEAU CHÈQUE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

C'est dans notre commune, le 23 octobre dernier, que le SMiDDEV (Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var) a choisi de remettre un chèque de 10 142 € pour aider la recherche et accompagner les malades du cancer. Gilles Longo et Natacha Fleury, président et directrice du SMiDDEV, Jacqueline Sanchez, conseillère municipale déléguée des Adrets, étaient heureux de le remettre à Monique Dolzan et Patricia Bertaut, responsables de la délégation Fréjus/Saint Raphaël du Comité du Var La Ligue contre le cancer.

Cette opération ne pourrait être réalisée sans les « bons réflexes de tri » de chaque citoyen de l'Est varois. Au-delà de l'enjeu de santé publique, il y a un enjeu écologique et économique. En effet, le verre est une ressource précieuse. Le recycler permet d'éviter sa mise en décharge, développe l'économie locale et crée des emplois dans le secteur du recyclage. En 2023, ce sont **5 121 tonnes de verre** qui ont été collectées et pu être valorisées. Ne relâchons pas nos efforts, optons pour un geste éco-solidaire et trions notre verre !





CLEAN TON VILLAGE !

Depuis 3 ans, la commune soutient cet événement citoyen qui a pour but de mobiliser les Adréchois dans le cadre de la World Cleanup Day de septembre. Il s'agit, le temps d'une matinée, de nettoyer nos bords de routes, en famille ou en groupe et de sensibiliser aux gestes écoresponsables, dans une ambiance conviviale.

Cette année, au départ du parc de la Source, une soixantaine de participants ont parcouru les 3 axes principaux de notre route départementale pour collecter 520 kg de déchets en 3 h ! Un grand merci à tous les participants qui ont répondu présent à ce rendez-vous annuel organisé avec l'association Estérel Eco, en partenariat avec Estérel Côte d'Azur Agglomération, le groupe Pizzorno, l'office du tourisme intercommunal Puget sur Argens/ Les Adrets, le SMiDDEV, l'association des parents d'élèves des écoles des Adrets (AIPE) et l'association des Petites Pierres Précieuses.

Le lundi précédent cette matinée, lors du temps méridien de l'accueil de loisirs, le SMiDDEV est intervenu auprès des élèves de CM1 et CM2 afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux et les préparer à participer activement à la journée "Clean ton village" avec leurs animatrices Pascale et Ema. L'objectif de l'atelier était de les initier à des gestes simples, comme le tri des déchets, la réduction de la consommation de plastique et l'engagement collectif pour la propreté de leur village. ♦

LA PRÉFECTURE DU VAR A REJETÉ LE PROJET DE SUEZ SUR LE SITE DE FONTSANTE !

Excellente décision pour les Adréchois et tous les habitants de notre bassin de vie. Le Préfet Philippe Mahé, par son arrêté préfectoral du 3 septembre 2024, rejette la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SUEZ RV Méditerranée pour l'exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux, d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes, d'une plateforme de tri et transit de déchets d'activité économique, d'une plateforme de tri et transit de matériaux inertes et valorisation de gravats, d'un déconditionneur de biodéchets et d'une plateforme dédiée au partenariat

d'entreprises, et d'équipements annexes à ces activités, au lieu-dit Fontsanterre à Tanneron.

Les services de l'État mettent ainsi un terme à un projet inacceptable, au vu des nombreux risques et nuisances qu'il impliquerait sur notre territoire.

C'est une victoire pour notre village et pour toutes les communes d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, du Pays de Fayence et des villes limitrophes des Alpes-Maritimes. Tous les élus refusaient cette décharge aux côtés des associations de défense de l'Estérel et du Lac de Saint Cassien des Adrets et de Montauroux.





LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE OUVRE GRAND LES PORTES DE LA CULTURE

“ En 2024, la médiathèque municipale, solidement soutenue par l'association Gutenberg compte 85 nouveaux adhérents (49 adultes et 36 enfants). Près de 300 membres ont ainsi accès à une offre culturelle variée à deux pas de chez eux. Cet été l'espace « Enfants » a été réaménagé et de nouveaux ouvrages de la Médiathèque départementale du Var sont venus compléter les collections. Événements, animations et ateliers créatifs se multiplient pour le plus grand plaisir des Adréchois, petits et grands !



L'atelier parents-enfants sur l'art postal

Atelier parents-enfants sur le mail art ou art postal

Samedi 10 août, quatre enfants accompagnés de leur maman ont participé à un atelier d'art postal dans la joie et la créativité ! L'art postal est un moyen de communication, une correspondance artistique qui utilise les services de la poste : c'est l'art d'envoyer des lettres décorées. La lettre et l'enveloppe deviennent ainsi un support d'expression artistique. Les courriers de mail art adressent donc un message tout autant par le texte que par l'image. Les enveloppes, une fois timbrées, sont prêtes à poster !





L'exposition de peintures des artistes du Temps Libre



L'atelier créatif et la lecture théâtralisée dans le cadre du « Prix des lecteurs du Var »



Un atelier créatif et une lecture théâtralisée dans le cadre du prix des lecteurs du Var

Dans le cadre du « Prix des Lecteurs du Var », la Médiathèque départementale du Var propose chaque année des événements autour des livres récompensés.

Le 28 août dernier, neuf jeunes lecteurs ont participé à l'atelier « *Mon petit livre illustré, initiation à la gravure sur matériaux recyclés* ». Cette séance était animée par Marion Salva à partir de l'album « *Le silence de Rouge* ». Les participants sont repartis, enchantés avec leur petit livre.

Samedi 21 octobre, une lecture théâtralisée du roman « *Sauvage* » de Julia Kerninon était présentée par la Compagnie Les Néblés. Une représentation haute en saveurs et en émotions qui a enchanté le public !

Les artistes du Temps Libre ont exposé leurs peintures en septembre

L'exposition à la médiathèque d'œuvres très hétéroclites des amateurs « peintres » du Temps Libre a attiré de nombreux adréchois pendant la semaine du 7 au 14 septembre 2024.

Cette exposition est l'aboutissement du travail de plusieurs années réalisé par les participants à l'atelier peinture du Temps Libre.

Chacun a été amené à développer son goût à peindre et à trouver sa propre voie d'expression artistique pour créer des œuvres originales ou des reproductions dont la vision de beauté renforce « l'artiste » qui a sommeillé en chacun d'entre eux.

Encouragés par le succès de l'évènement, compte tenu de l'intérêt porté par les visiteurs aux œuvres exposées, les « artistes » ont le projet de réitérer l'expérience, enrichie de nouvelles productions, pour partager le plaisir apporté par la peinture avec la population.

Première édition de « *Biblis en Folie* »

Dans le cadre de la première édition des journées nationales des bibliothèques « *Biblis en Folie* », la médiathèque a organisé une rencontre autour de la lecture numérique le samedi 28 septembre. Anna Hercourt de la médiathèque de St-Raphaël est venue présenter les liseuses en prêts et renseigner sur les possibilités de lectures numériques... Un mode de lecture qui suscite de plus en plus d'intérêt auprès de nos lecteurs. ♦



À VOS AGENDAS !

Les 2^{ème} mercredi du mois :

L'heure du Conte pour les petits à 10h30

Vendredi 24 Janvier 2025 : A l'occasion de l'évènement national « La nuit de la lecture » programmé du 23 au 26 janvier, l'association Gutenberg propose une soirée d'échanges et de lecture à voix haute sur le thème « Les patrimoines »

7 février, 4 avril et le 6 juin 2025 : Le club de lecture se réunit tous les deux mois, le premier vendredi du mois dans la salle haute de la médiathèque. Pour un moment de partage autour de vos lectures.

En Mars : A l'occasion du printemps des poètes : Atelier Poésie volcanique - Collage collectif et atelier d'écriture pour s'amuser avec les mots. Une rencontre spéciale du Club Lecture se tiendra pour l'évènement national.

Vendredi 21 Mars à 20h30 : Conférence « Perle de culture » proposée par l'association Gutenberg. « Le monde du cirque de la rue à la piste » à travers peintures, affiches, photos, musiques... présentée par Juliette Diaferio.

L'ASSOCIATION DU TEMPS LIBRE VA FÊTER SES 40 ANS EN 2025 !



“ Ce sera une année marquante pour toutes les personnes ayant un lien avec elle : adhérent d'aujourd'hui, adhérent du passé, bénévole investi sur une durée plus ou moins longue... ”

Chacun a apporté un bout de l'histoire de l'association pour ce qu'elle est devenue aujourd'hui et pour ce qu'elle deviendra, nous l'espérons tous, les 40 prochaines années. Les festivités vont commencer dès le mois de janvier et ponctueront toute l'année 2025.

Dès à présent, quelques mots sur sa création qui s'explique par son histoire. Jusque dans les années 80, le village des Adrets était rural (moins de 1000 habitants), composé principalement d'artisans et de commerçants, d'agriculteurs, de maraîchers, de bûcherons, de leveurs de liège... Tous les agriculteurs étaient affiliés à la MSA (Mutualité Sociale Agricole), laquelle a promu, dans les années 1970, la création des clubs des « Aînés ruraux » pour ses adhérents retraités sur tout le territoire national.

Depuis, le profil du retraité a bien changé. Il est plus jeune et vit ce temps de repos bien plus longtemps. Ses revenus financiers ont augmenté et sa mentalité a évolué à l'image de la société. C'est dans ce contexte qu'est né le « Club du Temps Libre » en 1985, à l'initiative de Jacques Abert et de quelques anciens de la commune. Sous l'égide du maire des Adrets Roger Coudenc, issu d'une ancienne famille adréchoise, le local de « l'ancienne Poste », a été mis à la disposition de l'association pour son usage exclusif.

En 2017, la volonté d'ouvrir le « Club » à des générations plus jeunes, a amené les administrateurs à modifier les statuts de l'Association. Ainsi, son Assemblée Générale donnait « la possibilité d'adhérer au Club à partir de la majorité (soit 18 ans) au lieu de la 55^{ème} année, comme dans les anciens statuts »

Tout au long de cette quarantaine d'années, Le Temps Libre a connu des hauts et des bas, mais perdure dans son dynamisme en renouvelant régulièrement ses activités pour « coller » au plus près des attentes des membres inscrits. Elle compte aujourd'hui près de 130 adhérents.

Ces 4 décennies que nous fêterons dans quelques mois, sont la marque de l'engagement, du soutien et de la disponibilité des membres du bureau qui se sont succédés et plus particulièrement des animateurs qui ont favorisé le fonctionnement des activités mais surtout des adhérents qui ont permis à l'Association d'exister.

Depuis ses débuts,
15 présidents se sont succédés

◆
Jacques ABERT (1985 - 1988)
Rose NUMA (1989 - 1990)
Jean CARBONNET (1990 - 1993)
Paul STEKELOROM (1994 - 1997)
Jean CANDILLON (1998 - 2000)
Charles GOFFINET (2001- 2002)
André VERZAR (2002 - 2005)
Michel DAVIS (2006 - 2007)
Marie-France BOULANGER (2008 - 2009)
Denise OLIVE (2009 - 2011)
Georges GUILLOT (2012 - 2014)
Gérard DELPLANQUE (2015 - 2016)
Cyrille HEILMANN (2016 - 2021)
Luc PETIT (2021 - 2024)
Arlette GAUTHERON (2024)

Aujourd'hui, les élus au Bureau du Temps Libre et les animateurs sont mis à contribution pour organiser des événements originaux et mémorables, qui seront dévoilés au fur et à mesure et qui ponctueront l'année 2025, tant à destination des adhérents que de tous les Adréchois. Pour le Temps Libre, ses adhérents et ses sympathisants, l'année 2025 présage d'être une année de joie, de convivialité, d'amitié et de... surprises ! ◆

DEUX JOURNÉES DE DÉCOUVERTES ET DE PROMOTION BIEN RODÉES



Le forum des associations du 7 septembre organisé par la commune et la journée nationale du commerce de proximité orchestrée par l'Union des Artisans et Commerçants le 2^{ème} samedi d'octobre.



DANSE DE COUPLES POUR TOUS

Elie & Ginette Massiera, dansent depuis 30 ans dont 15 ans en compétition. Avec leur association Adrets Danse Loisirs, ils donnent des cours de danse de couples dans la salle des fêtes des Adrets. Rock, Salsa, Bachata, Valses, Tango...

Vous pouvez les rejoindre :

- le lundi à 20h15 pour les débutants,
- le mercredi à 20h30 pour le niveau intermédiaire,
- le jeudi à 20h15 pour les plus avancés.

Pour les contacter : 06 09 71 20 37 / 06 13 51 23 89



MELO DANSE et PILATES

Nouveauté le vendredi à 17h avec l'Éveil à partir de 4 ans ! Apprendre la danse par le jeu telle est notre mission ! Laisser l'enfant danser librement et lui faire ressentir la musique, développer sa créativité, sa coordination et son écoute musicale !

Initiation danse dès 6 ans le Vendredi à 17h45 - Cela devient sérieux : l'enfant apprend les bases de la danse. Des appuis, des sauts, des rotations, sa latéralité, le rythme...

2 RDV Pilates matinaux le jeudi 10h15 pour réveiller son corps en douceur et le renforcer en profondeur et le lundi 19h15 avec le SWISSBALL pour finir votre journée de façon fun et sportive.

On se retrouve toujours le lundi soir à 20h15 pour le Cabaret mais également le vendredi soir pour le cours de danse jazz pour ados et adultes.

PROGRAMMATION 2025

LAG

Loisirs Arts Culture
Les Adrets de l'Estérel

THÉÂTRE

25 JANVIER 2025

« ET LA DÉMOCRATIE BORDEL »

Cie Grain de scène
Comédie loufoque sur le thème universel de la démocratie, dans laquelle 3 vagabonds inventent un jeu pour goûter à ses délices !

22 MARS 2025

« MIMI, L'HISTOIRE D'UNE FEMME CLOWN »

Cie Scenes d'Argens
Ce n'est pas un spectacle de clown ! C'est la vie, les joies, les peines de MIMI femme clown depuis plus de 30 ans, du cirque Papy Papillon !

24 MAI 2025

« PAPA VA BIENTÔT RENTRER » Cie des Nigmes

1967, dans une petite ville du Maine, 2 femmes tentent de continuer à vivre normalement tandis que leurs maris sont au front au Vietnam. L'arrivée d'un déserteur va bouleverser leur quotidien, d'autant qu'il est l'ex d'une d'entre elles.

14 JUIN 2025

Spectacles Enfants et Adultes de l'association L.A.C

BALS TRADITIONNELS

8 MARS 2025

10 MAI 2025

Réservations : lacadrets@yahoo.fr
(de préférence) ou 06 59 20 70 19



LE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX ET DES REVÊTEMENTS SE POURSUIT



ENQUÊTE DE TRAFIC ROUTIER

Afin de connaître précisément l'usage de ses voiries, la commune va réaliser, avec les services techniques municipaux, une enquête de trafic de l'ensemble des chemins ruraux et communaux. Chaque semaine, un compteur de trafic sera installé sur une voie communale différente pour effectuer des mesures sur une période de 7 jours.

Ces données nous permettront d'optimiser les aménagements nécessaires en termes de travaux, signalisation et éclairage public...

Secteur Logis de Paris

Pour améliorer la défense incendie et obtenir la conformité de ses poteaux, la canalisation principale qui alimente le secteur du Logis de Paris depuis la rue du Puits a été remplacée par une canalisation plus grosse en diamètre 160 mm sur plus d'1 km. Le département a ensuite pu procéder au renouvellement du tapis d'enrobé sur la route de l'Estérel – RD 237 depuis l'intersection avec la DN7 jusqu'au quartier Banquier.

Route du Violon

Le département prévoit de continuer le renouvellement des enrobés de la RD 237. Il était donc nécessaire de remplacer au préalable les vieilles canalisations en amiante ciment sous la route du Violon depuis le centre du village jusqu'au rond-point du Violon. Le renouvellement du tapis d'enrobé est prévu d'ici mi 2025.

Chemin de la Verrerie / Place de l'Ancienne gendarmerie

Dans le classement des voies les plus dégradées, le chemin de la verrerie était en tête de liste mais avant de reprendre complètement la chaussée, il était nécessaire de remplacer la vieille canalisation en amiante ciment. La commune en a profité pour supprimer le poteau télécom qui réduisait l'accès à cette voie.

Pour finaliser ce quartier (rue Grande et chemin de l'Araignée rénovés en 2021 et 2022) la commune a également engagé les travaux de reprise du revêtement de la place de l'ancienne gendarmerie, très fortement dégradé par les chantiers successifs. Afin d'y organiser au mieux le stationnement par la mise en place d'un marquage au sol, une réunion publique de quartier a eu lieu le 9 novembre dernier.

30 ANS APRÈS, LA DERNIÈRE GROSSE OPÉRATION DE MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE A DÉBUTÉ

Petit historique

La station d'épuration des eaux usées (STEP) du quartier de l'église, aussi appelée Chense est une station d'assainissement collectif créée avant 1970, avec une capacité de 200 Equivalents/Habitants. Elle a été déclarée non conforme à la directive « Eaux résiduaires urbaines » (ERU) en 1991. Lors de cette première obligation de mise en conformité, elle recevait les eaux usées de 230 E/H.

Le projet de démantèlement de cette STEP a débuté en 1994 à la suite des premières mises en demeure des services de l'État avec le mandatement d'un bureau d'étude pour étudier différentes solutions. Les études concrètes ont été lancées en 2001 lors de démarrage de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune. Plusieurs scénarios ont été envisagés mais c'est seulement en 2007, lors de l'approbation de ce SDA, que le projet final a été entériné. Les travaux de démolition de la STEP de l'église, qui auraient dû commencer en 2010 ont été une première fois annulés en 2011.

Le préfet du Var a de nouveau mis en demeure la commune en 2012, mais, par suite de la création de notre communauté d'agglomération (dénommée CAVEM à l'époque) en 2013, la compétence assainissement lui a été transférée. La CAVEM a ensuite été à son tour mise en demeure par le préfet du Var en 2016 :

De nouveaux travaux ont donc été prévus en 2018 mais des blocages administratifs les ont interrompus.

Une enquête publique a eu lieu en 2021 pour débloquer la situation puis un nouveau marché a été lancé en 2022.



LES TRAVAUX, MENÉS PAR ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION, ONT ENFIN DÉMARRÉ EN NOVEMBRE 2024 ET ILS VONT DURER AU MOINS 16 MOIS.



Ces travaux consistent à la création d'un réseau d'eaux usées pour ramener ces dernières de la station de l'Église vers la station de Pré-vert. Initialement construite pour 1100 Equivalents/Habitants, cette dernière a été entièrement rénovée en 2022 par ECAA et redimensionnée afin de pouvoir recevoir l'équivalent de 3000 E/H.

Trois postes de relevage seront installés sur ce réseau afin de remonter les eaux jusqu'à la nouvelle STEP Pré-vert ainsi que des réseaux gravitaires afin de pouvoir y raccorder de nouvelles habitations.

Le chantier se terminera par la destruction de la station de l'église en 2026.

Durant toute la durée du chantier, l'accès aux riverains sera maintenu mais des perturbations de circulation sont à prévoir sur les chemins des Gabriels, des Gabres, de Coutel et Pinée, des 3 Vallons, et de Chense.

Des déviations pourront être mises en place pour permettre aux équipes travaux de poser le nouveau réseau. Le stationnement à proximité des zones de travaux sera interdit pendant toute la durée du chantier.

VIDE GRENIER, THÉ DANSANT, LOTO... LES ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX ET SOLIDAIRES ORGANISÉS PAR LE CCAS SONT NOMBREUX ET VARIÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.



Vide grenier

SOS AIDE À DOMICILE

Le CCAS propose une liste des aides à domicile afin de faciliter la mise en relation entre les bénéficiaires et les intervenants. Nous invitons ces derniers à se faire connaître pour élargir l'offre sur la commune. Les bénéficiaires peuvent aussi se rapprocher des structures qui interviennent sur notre territoire (ADS, SENDRA...).



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS LIÉES À LA SANTÉ ?

Trouver un transport pour un RDV médical ? Un professionnel de santé ? Remplir un dossier CSS (ancienne CMU), une aide financière liée à des dépenses spécifiques...

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS qui tentera de trouver des solutions directement avec la sécurité sociale dans le cadre d'une convention établie entre la CPAM et le CCAS. L'objectif étant de lutter contre les exclusions, agir contre la précarité énergétique et garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations fragiles.

AIDE SOLIDARITÉ JEUNESSE

Afin de faciliter l'accès des enfants aux activités sportives ou culturelles proposées par les associations adréchoises, les membres du CCAS ont souhaité soutenir les familles en attribuant une aide financière pour toute nouvelle inscription. Cette aide, accordée dans la limite de la ligne budgétaire et de la cotisation de l'association pour un montant maximal de

100 € par enfant, s'adresse aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 € ou de 50 € par enfant pour un quotient familial compris entre 701 et 900 €.

Depuis 2023, 23 dossiers d'aide solidarité Jeunesse ont été validés pour une aide totale de 5 175 € attribuée par le CCAS et l'association Abankor qui apporte une contribution de 50 € par enfants.



Loto

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous rapprocher du CCAS
au ☎ 04 94 19 36 55 ou par mail ✉ ccas@mairie-adrets-esterel.fr

UNE ÉMOUVANTE COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DES ADRETS



Après la diffusion d'un reportage sur le débarquement de Provence en 1944, la lecture du journal d'Alfred Jourdan par ses descendants : Louise, Doria, Romain, Loïc et Thomas a donné lieu à un moment émouvant et solennel.

Le public a été très attentif lors de l'évocation de la libération de notre village à travers les notes prises entre le 12 et le 25 août 1944 par Monsieur Jourdan, avocat à la cour d'Aix, résidant à l'Auberge des Adrets à cette période. Un apéritif convivial offert par l'Office du Tourisme Intercommunal clôturait cette

commémoration après le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Un grand merci à tous les acteurs de la vie locale présents le 17 août 2024 pour cet événement. Bravo à Florence et Regis Kaphan ainsi que leur famille pour nous avoir permis ce touchant témoignage intergénérationnel. ♦



VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR : UN TEMPS D'ÉCHANGE PRÉCIEUX POUR LES GRANDS PROJETS

Le 10 septembre dernier, M. le Maire, Jean-Pierre Klinholff et ses adjoints étaient heureux d'accueillir le Président du Conseil Départemental du Var, M. Jean-Louis Masson accompagné du Conseiller Départemental de notre canton, M. Guillaume Decard, afin d'évoquer les grands dossiers en cours et à venir sur notre commune.

Après une réunion de travail en Mairie, les élus se sont rendus sur les sites pour lesquels le Département apporte son soutien financier et notamment le Parc de la Source, où M. Masson a été agréablement surpris par la qualité du site et par les aménagements réalisés.

Ils ont ensuite pu visualiser, ensemble, les projets à venir tels que le nouveau bâtiment du stade qui accueillera de nouveaux vestiaires mais également une grande salle modulaire pour répondre aux besoins du monde associatif. Ils ont également évoqué le projet de la Maison de l'Estérel, en lien avec l'opération Grand site de France qui permettra de valoriser et promouvoir notre patrimoine naturel et culturel. Ces visites et ces temps d'échanges sont essentiels pour que nous puissions être soutenus dans nos projets tant importants pour les Adréchois.



DES SOIRÉES ESTIVALES POUR TOUS LES GOÛTS



Dès le 21 juin, la fête de la Musique et sa vingtaine d'artistes amateurs ouvraient le bal de la saison d'été. Ainsi, l'office de tourisme et le Comité des fêtes ont eu le plaisir de vous offrir de très belles soirées riches en diversité artistique. Une immersion dans les univers Corse, jazz manouche et africains avec des empreintes culturelles fortes. Nous avons eu également droit à des come-backs dans les années 70 – 80 – avec des incontournables tubes de pop rock et une soirée DJ qui a su réunir plusieurs générations sur la piste de danse. Sans oublier un one woman show des plus étonnants. Pour clôturer cette saison estivale, nous nous sommes laissés entraîner dans la ferveur des danses latines.

L'office du tourisme et le comité des fêtes vous donnent rendez-vous l'année prochaine avec une très belle programmation toute aussi variée et surprenante ! Sans oublier le verre de l'amitié en fin de soirée pour partager et échanger nos impressions.





Belle réussite pour le TROPHÉE ZORDAN sur le boulo-drome du Parc de la Source le 20 Juillet dernier

Transport

LE TRANSPORT À LA DEMANDE AUX ADRETS DE L'ESTÉREL : PRATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Aux Adrets de l'Estérel, Estérel Côte d'Azur Agglomération facilite la mobilité avec une offre variée, incluant le service de transport à la demande « AlloBus ». Ce service permet aux habitants de réserver un trajet en minibus sur une zone définie. Il suffit de réserver par téléphone auprès d'un opérateur. Les réservations doivent être faites la veille avant 17h (ou le vendredi pour les trajets du dimanche et du lundi). Actuellement, le service couvre le secteur Adrets de l'Estérel / Saint-Jean-de-Cannes.



Les véhicules utilisés, modernes et peu polluants, respectent les normes environnementales Euro VI et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des écrans intérieurs affichent les arrêts en temps réel, avec signaux visuels et sonores pour une information claire. Les horaires d'AlloBus varient selon la période. En période scolaire, le service

est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 11h et de 14h30 à 16h. Pendant les petites vacances et en été, le service fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 18h. Un ticket unitaire à 1,50 euros (correspondance incluse) est en vente à bord. Les titres Agglo'Jeune et Agglo'Junior sont valables pendant les vacances scolaires. Depuis janvier 2024, 551 voyageurs

(chiffres arrêtés fin septembre 2024) ont utilisé AlloBus aux Adrets, preuve de son succès et de son utilité pour le quotidien des résidents. En alliant flexibilité et durabilité, AlloBus est une solution pratique et accessible pour améliorer la mobilité locale, répondant aux besoins des habitants tout en respectant l'environnement.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Réservation la veille avant 17h par téléphone au 0 800 00 0 858 (ou le vendredi pour les trajets du dimanche et du lundi). Disponible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



+ INFOS : www.esterelcotedazur-lebus.fr/allobus

Fonds de concours

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION, UN SOUTIEN INDÉFECTIBLE AUX COMMUNES MEMBRES

Depuis sa création, Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est donné pour mission première de soutenir ses communes membres. Grâce aux fonds de concours, elle met à disposition des moyens financiers pour accompagner des projets d'aménagement, de modernisation, ou encore de développement d'infrastructures, essentiels à la qualité de vie de ses habitants. Ce mécanisme, qui permet de cofinancer des initiatives locales, reflète parfaitement la raison d'être de l'Agglomération : être au service de ses communes pour renforcer leur attractivité et leur dynamisme.

Un engagement concret et diversifié

Les fonds de concours sont un instrument clé dans cet engagement. Que ce soit pour la réhabilitation d'infrastructures sportives, la rénovation des voiries ou encore l'amélioration des services publics, l'Agglomération intervient pour compléter les investissements communaux. À Roquebrune-sur-Argens, par exemple, l'Agglomération a contribué au remplacement du revêtement du stade Just Fontaine à hauteur de 359 737 €, pour un projet total estimé à près de 900 000 €. Elle accompagne également d'autres projets comme l'extension du groupe scolaire de la Bouverie avec une participation de 1,5 million d'euros ou encore une aide pour le financement des travaux de la voirie pour un peu plus de 600 000 €.

Des projets porteurs de modernisation

À Saint-Raphaël, c'est au centre tennistique de Roland Garros que l'Agglomération a apporté un soutien massif de 1,8 million d'euros pour moderniser ces infrastructures emblématiques. En parallèle, 1,9 million d'euros



ont été alloués à la commune pour la réfection des voiries, l'aménagement des trottoirs et la modernisation de l'éclairage public. Dernièrement, 1,2 millions d'euros ont été attribués pour le renouvellement en LED du patrimoine d'éclairage public sur voirie.

Cette dynamique se poursuit à Fréjus où les besoins en réparation et modernisation des bâtiments communaux ont été pris en charge avec un cofinancement de 3,4 millions d'euros, permettant à la commune de préserver et d'améliorer son patrimoine. L'Agglomération a également investi 1 million d'euros pour le renforcement des

voiries communales et plus de 600 000 € pour la rénovation des terrains de sport à la Base Nature.

L'Agglomération a également apporté un soutien à la commune de Puget sur Argens. Deux fonds de concours ont ainsi été attribués à l'occasion du Conseil communautaire du 27 septembre dernier. Le premier afin de contribuer au financement de travaux de réhabilitation et de création de bâtiments et d'équipements communaux, à hauteur de 1,9 million d'euros environ, et un second pour la création et le renforcement des voiries communales à hauteur de 625 000 €.

Les terrains de sport à la Base Nature ont été rénovés en 2022.

Aux Adrets de l'Estérel, l'Agglomération a participé à l'aménagement du parc sportif et de loisirs de la Source à hauteur de 173 921 €.

Une mission de proximité

Au travers des fonds de concours, Estérel Côte d'Azur Agglomération réaffirme son rôle de partenaire de confiance des communes membres. C'est grâce à cette proximité avec le terrain qu'elle est capable de répondre aux besoins locaux et de favoriser des projets concrets, qui participent à la construction d'un territoire équilibré et solidaire. Loin d'être une simple entité administrative, l'Agglomération se présente comme un acteur engagé au service des communes et des habitants.



Le parc sportif et de loisirs de la Source aux Adrets de l'Estérel a été inauguré en juin dernier.



Naissances

- ZORDAN Ambre, Christelle, Fabienne le 25/01/2024
- HERLEMONT Lyna, Lola, Vanille le 15/02/2024
- STANEK Lorelai, Rose le 25/02/2024
- BIGANZOLI Raphaël, Antoine, Ernesto, Bruno le 09/03/2024
- VIGUT MEREL Martin, Joël, Victor le 22/03/2024
- VICTORION Adria, Bahia, Pascale le 20/08/2024
- VEZILIER Swann, Chris le 16/08/2024
- TURIAF Ethan, Léo, Eden le 01/11/2024



Mariages

- Julie, Magali, Marine MERESSE & Charles, Pierre CARON le 30/03/2024
- Karine, Marie, Colette GONZALEZ & Cédric, Henri, Michel YANAKELIS le 06/04/2024
- Stéphanie BUSI & Ange, Alexandre, Jean DESNEULIN le 04/05/2024
- Marie, Agnès, Catherine BERGER & Martin Baptiste MIX le 15/06/2024
- Emmanuelle, Claudine ARANDA & Marc, Sylvain, Aldo MARIOTTINI le 29/06/2024
- Marie-José, Alice, Colette VAIRON & David, Laurent, Antoine GRIMA le 06/07/2024
- Natacha, Roxane MEKKI-KADDACHE & Nicolas, Quentin TARABORRELLI le 17/08/2024
- Sophie, Marie, Anaïs COMELLAS & Frédéric, René, Paul HEMERY le 14/09/2024
- Magali Danièle, Françoise MOULIN & Julien, Jean, Mickaël TISER le 14/09/2024
- Lydie RORIZ & Pedro Filipe DA COSTA MIRANDA le 21/09/2024
- Anne, Charlotte BALLANSAT & Laurent, Simon, Raymond JACQUEMIN le 11/10/2024



Décès

- MARTEL Ernest, Albert le 21/03/2023
- ETIENNE Alain le 09/01/2024
- MAILLE Janine, Lydie le 12/04/2024
- SZYMURA Jean, Marie le 05/05/2024
- MARSILLE Cécile, Jeannine, Cornélie (épouse WATEL) le 31/05/2024
- DAVAL Pierre, Henri le 18/08/2024
- DUREL Jean-Pierre, Paul, Victor le 19/08/2024
- BOZZANO Robert le 25/08/2024
- BOUSCARY Micheline, Marie (épouse BERNARD) le 01/09/2024
- GIACOMINI Victor, Félix le 02/10/2024
- COUDENQ Hamon, Louis, Josette, Théophile le 14/10/2024
- BAUDRIER Marie-Thérèse, Cécile, Roberte (épouse BIZOT) le 21/10/2024
- OCCELLI Angelina (épouse PONZO) le 01/11/2024

Les informations relatives à l'état civil sont diffusées uniquement avec l'accord des familles



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 7 septembre 2024, M. le Maire Jean-Pierre KLINHOLFF et son conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants de notre commune. Cette rencontre conviviale permet aux nouveaux adréchois d'échanger directement avec leurs élus mais également de recevoir de nombreuses informations pour s'orienter plus facilement dans notre village (guide des associations, annuaire, plan guide, guide du tri, etc.).

Cette cérémonie a lieu chaque année, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Mairie si vous venez d'emménager !

Maintenance **DEVIS**  **GRATUIT** Climatisation

MULTI-SERVICES

Dépannages 24/7

Entretien  Piscines

Louis LETOUZÉ - Les Adrets

06 88 68 47 18

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ECO-CITOYENNETE

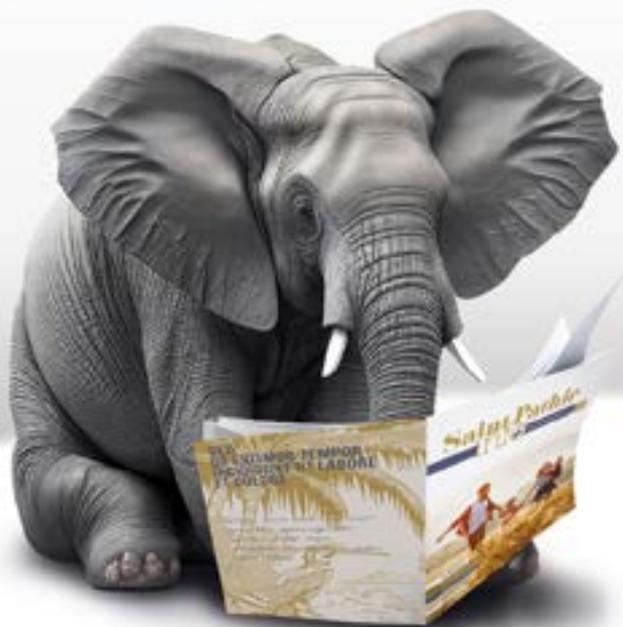
-  Utilisation d'encre **écologiques**
-  Papier issu de forêts **durablement gérées**
-  Fabrication **Française**



MEDIA PLUS COMMUNICATION | Leader en communication institutionnelle

CE SUPPORT est une **réalisation**

MEDIA PLUS Communication



LEADER
en communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr

VOUS ÊTES COMMERCIAL ?

Un seul numéro : 04 92 27 40 37



REJOIGNEZ-NOUS

MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication institutionnelle

COLLECTIVITÉS

Communiquez-vous sur les risques majeurs, le bien vivre dans votre ville ?

Nous avons la solution



Contactez-nous au 04 92 27 13 89
Media plus communication
Leader en communication institutionnelle



CONSTRUCTION RÉNOVATION

VOUS AVEZ DES PROJETS
DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ?

Terre à Bâtir est votre partenaire de confiance
pour construire ou rénover.

Avec notre expertise, nous trouvons des solutions
adaptées à vos besoins.

RGE



Terre à bâtir

04 94 40 94 74
www.terreabatir.com



 **audio pour tous**

Nouveau à Mandelieu-la-Napoule

**Nos audioprothésistes
Audio Pour Tous s'installent dans
la Galerie commerçante face au
nouvel Auchan de Mandelieu !**

Nos techniciens spécialistes de l'audition,
seront heureux de pouvoir vous conseiller et
vous accompagner.

N'hésitez pas à prendre RDV avec notre équipe,
par téléphone ou directement sur Doctolib.

 **Parking Gratuit**



 **04 93 49 51 92**

 **mandelieu@audiopourtous.fr**

 **à 15 min des Adrets-de-l'Estérel,
sortie 40 sur l'A8**

Doctolib



Votre Bilan Auditif est offert & sans engagement